











RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

Après le succès de la manifestation nationale du 14 juin, ne lâchons rien ! GRÈVE ET MANIFESTATIONS LE 23 JUIN !

L'intersyndicale départementale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, réunie le 17 juin, reprend à son compte la déclaration de l'intersyndicale nationale du 15 juin :















Le gouvernement pratique le dialogue de sourds !

assive, dynamique, combattive, revendicative, la manifestation nationale unitaire d'hier à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination sans failles des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Leur service d'ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical.

Les organisations demandent au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre

responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème !

C'est inadmissible!

Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D'ores et déjà des dizaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

Les organisations appellent à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 juin prochains :

- ► Le 23 juin, pendant l'examen au Sénat (grèves, interpellations des parlementaires, rassemblements, manifestations, conférences de presse...);
- ▶ le 28 juin prochain, date prévue du vote du Sénat, pour remettre la votation citoyenne auprès des préfectures et à la Présidence de la République pour la région parisienne et en organisant des grèves et des manifestations.

Elles se retrouveront le 24 juin prochain.

Les Lilas, le 15 juin 2016

L'intersyndicale appelle les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi les retraité-e-s les étudiant-e-s et les lycéen-e-s à faire grève, à débrayer, pour participer aux manifestations du 23 et du 28 juin.

- Le 23, en grève et en manifestant, nous réaffirmerons notre exigence : retrait du projet de loi.
- ► Le 28, nous irons porter en manifestation à la préfecture les milliers de bulletins de la votation citoyenne qui circulent dans les entreprises, les organismes, les établissements...

Plus que jamais : RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !

Tous en grève et aux manifestations le 23 juin

Angers:

Place du Ralliement, 10 h 30 Cholet : Place TRAVOT 10 h 30 Saumur: rue du pont Fouchard (devant la poste de Bagneux) 10 h 30 **Segré:**